

Le procès en destitution du président équatorien passe le premier filtre



La Havane, 21 mars, (RHC)- Le procès en destitution du président équatorien, Guillermo Lasso, vient de passer le premier filtre. Le Conseil d'administration législative (CAL) de l'Équateur a en effet admis lundi la demande de mise en accusation du président pour crimes contre l'administration publique.

Par cinq voix pour et deux abstentions, le Conseil d'administration législative a autorisé la présentation du dossier à la Cour constitutionnelle. Celle-ci doit se prononcer dans un délai maximum de six jours.

Les organisations sociales, avec à leur tête le mouvement indigène, ont annoncé qu'elles organiseraient un sit-in devant la Cour le jour où la demande de destitution serait soumise à discussion.

Auparavant, l'Unité Technique Législative (UTL) a conclu que la demande de destitution du président remplit toutes les conditions établies dans l'article 129 de la Constitution, ainsi que dans la Loi Organique de la Fonction Législative.

Guillermo Lasso se voit éclaboussé par le scandale liant son beau-frère Danilo Carrera et des fonctionnaires à un réseau présumé de corruption dans des entreprises publiques et à des liens apparents avec le trafic de drogue, en particulier avec la mafia albanaise.

Les différentes étapes de la procédure pourraient durer au total un mois et demi, et 92 voix sur un total de 137 membres de l'assemblée sont nécessaires pour démettre le président de ses fonctions.

Si le procès est approuvé, le vice-président, Alfredo Borrero, prendra le relais jusqu'à la fin du mandat.

Source : Prensa Latina

<https://www.radiohc.cu/fr/noticias/internacionales/317271-le-proces-en-destitution-du-president-equatorien-passe-le-premier-filtre>



Radio Habana Cuba